

Déclaration préalable CHSCT-M

Mesdames et messieurs les membres du CHSCT-M,
Monsieur l'adjoint à la Secrétaire Générale,

Lors de tous les CHSCT-M de cette nouvelle mandature, les représentants Force Ouvrière vous ont alertés sur l'état de santé de vos agents.

Vous n'êtes pas sans savoir que « les chefs de service sont chargés [...] de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité », décret de 82.

Le Syndicat Force Ouvrière est à nouveau, aujourd'hui, dans l'obligation de vous rappeler ces termes et pour donner encore plus d'importance à nos paroles, pour les ancrer dans la réalité, nous vous citerons quelques témoignages de **VOS** agents choisis parmi près de **500** messages récoltés en quelques semaines.

Après ces quelques témoignages, nous espérons que nous partagerons au moins le constat d'un problème en termes d'HSCT et santé dans notre ministère et que nous pourrons enfin parler de mesures pour les agents, sans parler seulement de mesures pour éteindre les incendies, que vous allumez vous-mêmes.

Pour rappel : Instruction du MEDDE et du MLET 19 août 2014 sur les RPS :
« Déclinaison des engagements dans la gestion de proximité »

Objectif 1 : Organiser le management de la prévention des RPS,

Objectif 2 : Intégrer l'évaluation des RPS dans le document unique,

Objectif 3 : Renforcer le dialogue social.

Voici les témoignages :

Monsieur le Ministre,

Vos agents souffrent de toutes ces réorganisations, suppressions de postes, avec un même service de qualité à fournir.

Redonnez- nous du sens, s'il vous plaît ! La transition écologique et vos agents le valent bien.

Voici trop longtemps que le silence et la langue de bois, le cas échéant, sont les réponses de votre part à nos alertes de la casse du service public.

Le petit peuple veut des têtes mais vos écoles vous ont appris à ne prendre aucun risque pour assurer votre carrière !

Plus que ce silence, je ressens du mépris de votre part depuis vos fauteuils en cuir avec vos arrières suffisamment couverts pour vous recycler bien au-delà de l'âge de la retraite.

On aime nos métiers et nos missions. Ne nous décevez plus.

Monsieur le Ministre, je travaille pour un de vos établissements public depuis 25 ans. Je vois mes conditions de travail se dégrader de jour en jours. Votre fusion ONCFS/AFB sera mon 4^{ème} établissement en moins de 15 ans. Pas la moindre reconnaissance des efforts faits pour monter en compétence à la création de ces établissements... Nous ne demandons pas grand-chose, juste de la reconnaissance en nous accordant le passage en B pour les C et en A pour les B... Pourquoi cet acharnement à nous empêcher de travailler dans de bonne conditions et nous détruire psychologiquement ? Pourquoi ne penser qu'à nous nuire ? Pourquoi ce double

discours sur l'écologie, il faut sauver la planète et dynamiter les établissements qui travaillent pour elle et détruire son personnel ! Personnellement, j'ai déjà subi le suicide d'un collègue avec son arme de service sans que ça ne préoccupe personne... Si vous persévérez dans cette attitude vis à vis des personnels , attendez-vous à une vague comme chez Orange...

HELP ! Arrêtez de nous faire couler

Arrêtez le massacre dans les services publics. Il nous faut des services publics pour tous, dans tous les territoires, au plus près des citoyens et de leurs besoins. Pour Météo-France, la présence humaine pour analyser les modèles numériques, donner l'information et aider à prendre les bonnes décisions est bien plus efficace que des automatisations à outrance.

Voilà, à méditer...

Nous continuerons en restant sur le sujet de la santé et plus particulièrement suite à l'accident de l'usine Lubrizol.

On ne peut que regretter, d'une part :

- le manquement de l'État à faire appliquer et vérifier les contraintes réglementaires inhérentes à ce type de site, mais peut être est-ce dû aux manques d'effectifs dans nos services ? Nous vous posons la question.

Et d'autre part,

- l'impréparation des services de l'État face à cet incident qui a exposé des citoyens mais aussi des personnels à des substances toxiques, même si elles ne sont pas de type « toxicité aiguë » dixit le Préfet.

Et ne venez pas nous parler de périmètre ou de zone, protégée ou dangereuse ; nous avons eu l'exemple avec l'accident de « Tchernobyl » qui a généré dans les trois ans qui ont suivi le passage du nuage radioactif, qui devait s'arrêter aux frontières, une expansion hors normes des cas de maladies liées à la Thyroïde (qui est extrêmement sensible à la radioactivité).

Comme d'habitude, l'État et notre Ministère ont fait le strict minimum réglementaire et légal vis-à-vis de cette entreprise mondiale, et n'ont pas voulu anticiper les mesures de sécurité à l'égard de nos services et de ses personnels au motif que : « le portail de l'entreprise Lubrizol est à plus de 300 mètres du CEI, donc nous ne sommes pas tenus de mettre en place un plan de sécurité spécifique ». Certes, mais la clôture et les locaux de stockages eux, sont à côté du CEI ; et ce sont eux qui ont brûlé, pas le portail !

Alors, il est plus que jamais nécessaire, pour que cette instance fonctionne, qu'elle soit pilotée au bon niveau et que les informations nécessaires soient communiquées aux membres du CHSCT-M.

Après plusieurs mois de demandes :

- d'enquêtes,
- de compléments d'information,
- de dossiers à mettre à l'ordre du jour de ce CHSCT-M,

non suivies d'effets, et à la vue du simple constat de non-respect et de non-application des directives et autres notes émanant du CHSCT-M dans les services, force est de constater que votre administration n'est pas prête à jouer complètement le jeu.

Dans l'intérêt des agents en termes d'hygiène, sécurité et conditions de travail, FORCE OUVRIÈRE prend ses responsabilités et nous décidons de quitter cette séance sans siéger.

En espérant que vous communiquerez ces informations à la nouvelle Secrétaire Générale pour que les règles du jeu soient clairement établies dès sa prise de fonctions.

Je vous remercie.

Les représentants Force Ouvrière au CHSCT Ministériel